

a. Données socio-économiques

- **données caractérisant l'activité économique du territoire et des secteurs d'activités concernés** : identité économique, évolutions, enjeux, forces et faiblesses... Dans la mesure du possible, il est intéressant de comparer ces données avec les données globales du territoire français afin d'identifier les spécificités.
- **données objectives entreprises** : taille des entreprises, adresse, responsable légal, nature de l'activité...

Ces données sont disponibles auprès de l'INSEE, des chambres consulaires, des services *économie* des intercommunalités, des unions professionnelles, des éventuels observatoires économiques territoriaux. Une actualisation des registres est parfois nécessaire. Elle peut être réalisée par une recherche dans des annuaires professionnels ou lors de réunion de remue-méninge (avec le comité de pilotage du programme de prévention par exemple, pour les collectivités), ou avec une équipe-projet spécifique.

b. Données déchets

- **flux de déchets** produits par les entreprises du territoire : quantités et nature des déchets, modalités de collecte et de traitement de ces déchets.
NB : Il est intéressant d'approfondir les données sur les **flux posant problème**, en raison de la quantité de déchets produits, de la nature de ces déchets, notamment de leur dangerosité, du coût de leur gestion, de problèmes liés au stockage intermédiaire de ces déchets dans les entreprises, du manque d'exutoire ou de collecte, d'éventuels dépôts sauvages, plaintes de voisinage...
- **documents de planification** (régionale et départementale) pour les déchets dangereux et non dangereux des entreprises. Les plans départementaux et/ou régionaux de prévention et gestion peuvent définir des orientations pour les déchets des entreprises, et notamment des orientations dans le domaine du recyclage et de la prévention (en conformité avec les objectifs nationaux), en allant parfois jusqu'à préconiser des actions
- **modalités techniques et financières de prise en charge des déchets** des entreprises (par les collectivités, des organismes professionnels, des prestataires...)
- **filières déchets** éventuellement présentes sur le territoire (y compris ICPE suivies par la DREAL)
- **professionnels du déchet** présents sur le territoire (entreprises de collecte, de traitement, équipements de gestion des déchets...)

Il est toujours intéressant de pouvoir comparer les données du territoire aux moyennes nationales.

Des données concernant les gisements de déchets sont parfois disponibles auprès des chambres consulaires (observatoires locaux des DIB/DAE) ou des services publics (ex : site [SINOE](#)), pour certaines entreprises. Dans la majorité des cas, elles nécessitent une enquête spécifique (Cf. *infra* « Données à générer »)

Exemples de données socio-économiques :

- nombre d'entreprises du territoire,
- type d'activité des entreprises du territoire,
- taux d'emploi
- taux de création d'entreprises
- projets de développement économique
- nombre de salariés par entreprise,
- pourcentage de salariés des entreprises résidant sur le territoire,
- activités économiques dominantes,
- répartition géographique des activités économiques sur le territoire,
- activités liées au réemploi et à la réparation,
- activités concourant à la

Exemples de données déchets:

- tonnage de déchets non dangereux des entreprises,
- tonnage de déchets fermentescibles issus des entreprises,
- liste des acteurs en charge de la gestion des déchets des entreprises sur le territoire,
- systèmes de gestion des déchets mis en place par la collectivité ou par des prestataires privés (collectes sélectives, déchèterie, modalités de facturation, etc.)

Déchets ou produits ?

Les données « déchets » de l'Etat des lieux seront autant que possible des données « produits ». Par exemple, on précisera « papier imprimé » ou « prospectus » plutôt que « catégorie papier-carton ». En effet, les données concernant les *produits* permettent de susciter plus facilement des actions de prévention.

c. Données à générer

Ces données ne sont pas directement disponibles, mais sont créées dans le cadre de l'état des lieux (ou, pour une collectivité, plus globalement, lors du « diagnostic précédant le programme de prévention »), à partir des observations spécifiques réalisées notamment dans les entreprises du territoire, par exemple lors de diagnostics déchets (A2).

Le coût de l'obtention de ce type de données est parfois considérable. Si le territoire et les activités économiques concernés sont vastes, l'enquête aura intérêt à viser d'une part des entreprises représentatives, d'autre part les principales entreprises productrices de déchets.

d. Ratios et bonnes pratiques

Les bonnes pratiques sont issues d'exemples d'actions de prévention conduites sur d'autres territoires ou dans d'autres secteurs d'activité (y compris sur le même territoire dans ce second cas). Ces données ont l'intérêt d'éviter de réitérer des opérations consommatrices de temps et de ressources. Elles ne sont pas spécifiques au territoire, mais offrent une première approche qui aide en particulier à fixer des objectifs chiffrés adaptés (M3). On s'intéressera préférentiellement aux données issues de territoire ou de secteurs d'activité comparables à ceux faisant l'objet de l'état des lieux.

Ces données mettent le travail local en perspective. Elles permettent de s'appuyer sur des exemples pour construire des actions et le *benchmarking* lors de l'évaluation des résultats des actions réalisées.

e. Les acteurs relais

Les **acteurs relais**, associés aux actions de prévention des déchets dans les entreprises, pourront contribuer à leur construction, à leur réalisation et à leur diffusion, ainsi qu'à la mobilisation des entreprises cibles. L'objectif est de disposer d'un éventail de partenaires potentiels pour relayer et renforcer les messages et les actions de prévention (M6).

f. Actions de prévention ou de valorisation des déchets

Il s'agit d'abord de repérer les actions collectives, passées et en cours, conduites sur le territoire et dans le(s) secteur(s) d'activité visé, et permettant de réduire les déchets des entreprises, ou d'améliorer leur valorisation. Ces actions peuvent être (ou avoir été portées) aussi bien par des acteurs publics que par des acteurs privés (chambres consulaires, fédération professionnelle...) ou associatifs (union de commerçants...). Ce recensement va donc de pair avec l'identification des acteurs.

Il convient également d'identifier les actions de prévention déjà mises en place dans les entreprises, en dehors des actions collectives, et les entreprises déjà impliquées dans des actions de prévention. Celles-ci peuvent concerner l'éco-conception, la fabrication, la distribution, l'acquisition, voire la sensibilisation des clients de l'entreprise, ou l'activité même de l'entreprise (ex : réparation, réemploi..).

g. Programmes d'actions connexes

Il s'agit d'identifier les autres programmes d'actions couvrant le territoire, tournés vers les entreprises dans un objectif environnemental ou de développement durable. Les porteurs de ces actions peuvent être des collectivités du territoire, ou des acteurs localisés en dehors du territoire (ex : chambre consulaire dont le siège est en dehors du territoire) (M5).

Exemples de données optionnelles:

Le **sondage d'opinion** permet de mieux connaître les attitudes et attentes des entreprises en matière de prévention. Les tendances observées permettent d'identifier des thématiques prioritaires et/ou de fixer des objectifs quantitatifs. *Ex : 40% des commerçants du territoire estiment que la réduction des sacs de caisse est un geste utile pour l'environnement.*

Exemples de ratios et bonnes pratiques :

- L'entreprise Dupont a réduit de 80% sa consommation de papier en développant le recto-verso et la communication dématérialisée.
- ¾ des cartons de l'entreprise Bidule sont récupérés par les fournisseurs pour une réutilisation.

Classer les acteurs-relais ?

On peut distinguer différentes catégories d'acteurs-relais

* les acteurs-relais **existants**, qu'ils soient actifs (c'est-à-dire menant des actions de prévention) ou dormants (ne menant plus d'actions), ou potentiels (= n'ayant jamais mené d'actions de prévention).

* les acteurs-relais **impliqués dans d'autres programmes** liés aux questions d'environnement auprès des entreprises (sur les déchets ou autres...).

* : voir le Glossaire

Quelques liens pour trouver des données et ratios

Créée par l'ADEME, ce Système d'Information et d'Observation de l'Environnement ([SINOE](#)) est une base de données sur les déchets accompagnée d'outils d'analyses. Les informations stockées dans SINOE® couvrent l'ensemble du territoire français (DOM inclus mais hors TOM).

[Données INSEE sur les déchets de l'industrie, par région et par secteur](#) (2008)

[Le registre français des émissions polluantes IREP](#) (dont déchets)

[Données AGRESTE sur les déchets de l'industrie agro-alimentaire et des scieries](#)

[Base EGIDA](#) (estimation des gisements de déchets dans l'artisanat)

[Les bonnes pratiques de prévention dans les entreprises, issues de l'opération Objectifs Déchets -10%](#)
[Huit fiches de bonnes pratiques](#) éditées par l'ADEME

Penser aussi aux observatoires territoriaux sur les déchets s'il en existe (se renseigner auprès de la direction régionale de l'ADEME), ainsi qu'aux données des plans de prévention et de gestion des déchets, départementaux et régionaux.

L'ADEME met également à disposition sur son [site Internet](#) des publications qui peuvent concerner les déchets des entreprises.

Intégrer les actions en cours

L'analyse des actions de prévention ou de gestion des déchets réalisées sur le territoire débouche sur la poursuite, l'amélioration ou l'abandon des actions antérieures, et leur intégration éventuelle au sein du programme de prévention. Ces informations sont à mettre à jour régulièrement au cours du déroulement du programme. A ces fins, des fiches descriptives doivent être utilisées.

Exemples de programme d'actions connexes :

- Le plan climat-énergie territorial est mis en place par la collectivité et inclut les entreprises,
- Action « environnement » développée par la chambre des métiers et de l'artisanat auprès des pressings
- ...